

1. Interpellation déposée par Monsieur Jef Van Damme concernant la tour de parking verte.

Interpellatie ingediend door Mijnheer Jef Van Damme betreffende de groene parkeertoren.

M. de Voorzitter :

U heeft het woord.

Un peu de respect pour la personne qui parle, s'il vous plaît !

M. Van Damme :

Chers collègues, je crois que vous vous rappelez la discussion héroïque qu'on a eue sur la Note de politique générale et notamment sur la fameuse tour de stationnement verte qui avait été annoncée dans la presse par l'Echevin de la mobilité actuel, une tour de stationnement verte qui ne figurait pas dans la Déclaration de politique générale. J'avais posé la question à ce moment-là pour savoir si c'était la politique du collège actuel de prévoir une tour de stationnement verte dans l'espace public déjà très limité dans le centre-ville et qui doit, à notre avis, être dédié aux riverains et aux jeunes de nos quartiers plutôt que d'y mettre une tour avec, en plus, des voitures. Il m'a été répondu clairement par la Bourgmestre que ce point ne figurait pas dans la Déclaration de politique générale. On avait remarqué que, en même temps, son Echevin de la mobilité défendait son idée. Une situation assez pénible et problématique qui ne montrait pas l'union du Collège actuel. Mais bon, on se disait que la Bourgmestre a tranché clairement en disant non à la tour de stationnement verte - c'était, je crois, en février qu'on a eu cette discussion qui a pris quand même une heure sur huit heures de travail.

Grand fut mon étonnement quand je trouvai dans ma boîte aux lettres une publication du VLD avec, en première page, un titre "*Notre Echevin de la mobilité*". En ouvrant le journal, je vois deux grandes pages, vous l'avez bien deviné, sur la tour de stationnement verte, publication datant d'avril 2013, c'est-à-dire un mois ou un mois et demi après notre discussion et après le démenti très clair de Madame la Bourgmestre. Alors, mettez vos écouteurs, je vais vous lire quelques extraits très intéressants de cette publication :

Een eerste project zijn de werken aan het Gemeenteplein, dat niet langer zal dienen als parking, maar dat opnieuw een gezellig plein zal worden. Om die verloren gegane parkeerplaatsen van de buurtbewoners te compenseren, zullen werken aan een groene parkeertoren die ook multifunctioneel zal zijn. We moeten een parkeertoren als het ware heruitvinden. De toren zal uit verschillende verdiepingen bestaan, waarom niet enkele verdiepingen behouden voor lokale activiteiten, zoals bijvoorbeeld een overdekte markt, een wijkfeest of zelfs een kindercrèche. De functie van de toren kan evolueren met de tijd, al naargelang de behoeften van de buurtbewoners.

De meeste torens zoals we die nu kennen, zijn grijze, grauwe torens. Nochtans hoeft het niet zo te zijn. Een toren kan via zonnepanelen qua energieverbruik zelf bedruipend zijn.

En conclusion, een groen dakterras behoort ook tot de mogelijkheden, maar de liberale schepen geeft tegelijkertijd ook toe dat de financiering van het hele project nog niet rond is.

C'est assez rigolo, mais c'est aussi quand même assez problématique, Monsieur le Président, quand un Echevin proclame dans la presse ...

M. l'Echevin El Khannouss :

Pas dans la presse !

M. Van Damme :

Si, si ! Il l'a fait au moment où il est devenu Echevin en décembre 2012. Il annonce dans la presse qu'une tour de stationnement verte sera créée dans le centre historique, au détriment de l'espace public. Il le déclare haut et fort et en fait un communiqué. Quand, moi, j'interpelle, deux mois après, le Collège et après des discussions en son sein, la Bourgmestre dit clairement que la tour de stationnement verte, ce n'est pas notre politique. Deux mois après, on trouve dans la boîte aux lettres de beaucoup de Molenbeekois deux pages sur la tour de stationnement verte. Mais, vous vous foutez de notre gueule ! Excusez mon langage, mais c'est vraiment scandaleux, honteux ! Parce que, soit vous vous foutez de nous, les Conseillers, soit vous mentez aux Molenbeekois. Je ne sais pas ce qui est le plus grave, mais dans tous les cas, c'est une situation très grave. Soit vous mentez aux électeurs, à tous les Molenbeekois à qui vous faites croire que cette politique va se mettre en place, soit vous mentez aux Conseillers communaux. Je vous propose donc, soit de vous mettre d'accord entre vous, soit de changer d'Echevin de la Mobilité.

M. de Voorzitter :

Dank u Meneer Van Damme. Mag ik u vragen om de volgende interpellaties korter te maken en u te houden aan de 5 minuten die toegelaten zijn door het binnenhuisreglement. Dank u.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

La traductrice a du mal, en tout cas, à prononcer correctement mon nom. Je ne lui en veux pas...

M. le Président :

I-KA-ZBAN !

M. Ikazban :

Vous faites toujours ce genre de remarque sur le règlement avant de me donner la parole.

M. le Président :

Cela ne vous était pas destiné !

M. Ikazban :

D'accord, merci. L'essentiel a été dit par Monsieur Van Damme, ça nous a fait beaucoup rire, mais franchement à y regarder de plus près, on n'a pas à rigoler. Je voudrais savoir si l'Echevin de la mobilité au sein de cette majorité est MR ou Open-VLD ! Car, en fait, on le présente toujours comme un Echevin MR parce qu'il a été élu sur une liste MR, mais

en même temps quand il dit des bêtises ça devient un Echevin VLD. Je voudrais savoir une bonne fois pour toutes si l'Open VLD fait toujours partie de la majorité, s'il fait partie ou non du MR et si le MR existe encore dans cette majorité, ça c'est pour ma première ma question.

Ma deuxième question, au départ, il a parlé de tour de stationnement, puis c'est devenu une tour verte de stationnement et maintenant j'entends parler de panneaux solaires. Et je voudrais savoir - parce que là ça ne me fait pas du tout rire - s'il y a un accord des Ecolos sur ces tours, parce que, moi, je connais un peu notre Echevin de la Mobilité, il peut parfois être marchand de tapis... Est-ce qu'il n'a pas transformé cette tour de stationnement en tour verte, avec des panneaux solaires, avec des trucs ouverts à la population pour vendre ça aux Ecolos qui ont avalé alors cette couleuvre ? Je voudrais avoir une réponse très claire. Monsieur le Président, le règlement précise qu'on ne doit pas être interrompu par les membres du Collège pendant qu'on parle.

Jef Van Damme s'est posé la question de savoir si on nous a menti et si on ment à la population. Moi je pense que c'est les deux ; on ment aux Conseillers communaux qui représentent la population et on ment à la population. Pire encore, tout à l'heure, Monsieur l'Echevin, chers membres du Collège, on a parlé de la politique de stationnement. Et à ce propos, est-ce que c'est vraiment en réalité le fait que vous n'assumez pas cette politique qui est grandement imposée par le partenaire écolo dans la majorité ? Et comme vous ne l'assumez pas, vous vous sentez obligés de venir avec des solutions mensongères, irréalistes qui font croire aux habitants qu'ils vont tous avoir des places de stationnement. Et, finalement, celui qui veut avoir une place de stationnement s'en fout de savoir si c'est en rue ou si c'est dans une tour. On peut rigoler beaucoup, Monsieur Gypers, mais, à un moment donné, il faut être sérieux et dire les choses clairement : est-ce que le MR fait partie de la majorité, est-ce que l'Open VLD existe encore; fait-il partie du MR, s'exprime-t-il en son nom ? Qu'on cesse finalement de se moquer de la population !

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je passe la parole à Madame la Bourgmestre.

Madame la Bourgmestre :

Monsieur Gypers pourra éventuellement compléter, mais je souhaite quand même répondre à cette interpellation. Je commencerai par la fin, par l'interpellation de Monsieur Ikazban qui m'amuse beaucoup quand il fait de la politique-fiction en se posant la question de savoir qui est avec qui, avec quelles composantes; quand on sait ce que le groupe PS - SPa - liste du Bourgmestre a vécu ces derniers mois, je trouve pour le mois, que votre intervention est cocasse. Nous nous sommes, pour notre part, - la majorité - abstenus de faire des commentaires par rapport aux va-et-vient que nous avons pu suivre dans l'actualité politique de ce début de législature. Je vous demanderai donc, Monsieur Ikazban, un peu de retenue par rapport à votre intervention parce que, à cet égard, vous êtes relativement mal placé en tant que Chef de groupe pour poser des questions à d'autres groupes politiques représentés dans ce Conseil communal. On est partis de la question du stationnement hors voirie et ça devient des considérations politiciennes. On sait bien que Monsieur Gypers est têtue - est-ce une qualité ou un défaut -, mais vous le présentez en marchand de tapis et là je vous dirais que c'est une qualité qui est, en tout cas, partagée certainement par plusieurs membres de ce Conseil.

M. le Président :

S'il vous plaît !

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Van Damme, plusieurs questions ont été posées et j'ai encore le loisir d'y répondre dans l'ordre que je souhaite. Vous pourrez intervenir par la suite.

M. le Président :

S'il vous plait ! Madame Palanga, vous n'avez pas la parole, Monsieur Ikazban non plus. Pas d'aparté entre Conseillers, s'il vous plait ! Merci.

Mme la Bourgmestre :

Je poursuis, puisque ce sont des questions qui sont posées au Collège des Bourgmestre et Echevins et j'ai répondu, Monsieur le Chef de groupe du PS, à votre intervention par rapport à l'interpellation sur le stationnement hors voirie. Monsieur le Chef de groupe du SPA fait référence à un prospectus, un dépliant d'ordre politique et non pas comme vous le signifiez, Monsieur Van Damme, une déclaration à la presse. Le document que vous montrez est un dépliant politique, un dépliant édité par un parti politique et qui n'est pas publié par la presse. La distinction à faire est quand même importante.

La question du stationnement hors voirie a été évoquée déjà à plusieurs reprises. La réponse que je vous donnerai, Monsieur Van Damme, est celle-là : ce qui sera proposé passera par la voie du Collège des Bourgmestre et Echevin et sera présenté au Conseil communal. Donc, des prises de position faites en dehors de ce Conseil communal engagent évidemment la personne qui les fait mais n'engagent pas la majorité. Mais je préciserai quand même que la question du stationnement hors voirie est importante dans le cadre du plan de stationnement et du plan de mobilité qui sera, d'ailleurs, discuté prochainement et sera présenté à la Commune. Donc, le stationnement hors voirie est un sujet qui reviendra et sur lequel nous aurons tout le loisir et la possibilité de discuter. Mais je peux vous assurer que, aujourd'hui, cette présentation que vous faites n'est pas à l'ordre du jour. Il n'y a pas donc lieu d'en discuter.

M. le Président :

Je donne la Parole à Monsieur l'Echevin Jan Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Monsieur Van Damme, en infamie, vous êtes, je crois, le champion ! Je vais donc vous laisser ça comme ça.

M. le Président :

S'il vous plait ! Monsieur Van Damme a posé des questions et Monsieur Gypers lui répond. Il ne vous insulte pas, vous jouez avec les mots...

M. l'Echevin Gypers :

Monsieur Van Damme a été l'Echevin qui a dépensé 200.000 euros pour faire l'étude d'un parking souterrain ! Moi je vous répète qu'il y a un problème de manque de parkings, vous l'avez soulevé à maintes reprises; et je vous dis que nous négligerons aucune piste pour résoudre ce problème de parking pour les riverains et les habitants. Toutes les pistes sont ouvertes, je n'ai aucun carcan, il faut chercher et être ouvert à ce qui se fait à l'étranger et dans des pays qui sont beaucoup plus avancés que nous en la matière. C'est vers ces pistes-là qu'on s'avance.

M. le Président :

Merci. Monsieur Ikazban, vous avez été interpellé par Madame la Bourgmestre, je vous donnerai donc la parole. Mais on commence d'abord par Monsieur Van Damme.

Mme la Bourgmestre :

Mais je ne l'ai pas interpellé...

M. le Président:

Vous l'avez cité, Madame la Bourgmestre.

M. Van Damme :

Je ne vais pas injurier l'Echevin, comme il l'a fait. Je retiens deux choses : un, contrairement à votre réponse d'il y a quatre mois, Madame la Bourgmestre, vous ne répondez plus sur le fond. Vous ne dites pas si oui ou non il n'y aura pas de tour de stationnement, si vous ne défendez pas cette idée. Je constate donc que vous avez changé le fusil d'épaule et que vous ne dites plus la même chose qu'il y a quatre mois. Je constate surtout que vos collègues ECOLO et GROEN qui sont à trois dans le Collège vont éventuellement devoir accepter une tour de stationnement verte dans la Commune, c'est bien noté. Donc vous ne répondez pas à la question que je vous ai posée, ce n'est quand même pas très honnête de votre part. Je vous la repose donc encore une fois afin de vous donner une deuxième chance : est-ce que, oui ou non, vous étudiez la possibilité de construire une tour de stationnement verte à Molenbeek ? Deuxièmement, je retiens une chose beaucoup plus importante : un Echevin peut dire tout et n'importe quoi en dehors de l'enceinte du Conseil communal, dans la presse, dans une publication destinée à la population, sans que cela n'engage personne.

Mme la Bourgmestre :

Non ...

M. Van Damme :

Oui, ça l'engage, oui. Mais ça veut dire que vous pouvez dire n'importe quoi et le Collège fera le contraire ou ne fera pas. C'est donc mentir à la population. Croyez-vous que le Molenbeekois fera la distinction et saura que l'Echevin de la Mobilité, membre du VLD, dit peut-être autre chose que ce qu'il fera au Collège des Bourgmestre et Echevins? C'est honteux et scandaleux.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je constate qu'on ne répond pas aux questions qu'on a posées, on répond autre chose. Je ne savais pas qu'avec la tour de stationnement, il y avait du bac à sable, je ne me rabaisserai pas à répondre à ça, l'insulte c'est souvent l'arme du faible. Je dirai simplement que l'Echevin libéral est pour la tour de stationnement. Ce soir, il persiste et signe et le reste de la majorité est silencieux. Je considère donc que la majorité à Molenbeek travaille secrètement sur un projet de tour de stationnement verte avec des panneaux solaires et un bac à sable pour la Bourgmestre...

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban. Je considère que l'incident est clos.

2. Interpellation déposée par Monsieur Dirk Berckmans concernant les subsides octroyés au FC Brussels.

Interpellatie ingediend door Mijneer Dirk Berckmans betreffende de aan FC Brussels toegekende subsidies.

M. le Président :

Mijnheer Berckmans, u heeft het woord.

M. Berckmans :

Dank u Meneer de Voorzitter.

Un petit préambule pour les francophones: contrairement au collègue précédent, moi, je ne vous oblige pas à mettre les écouteurs. J'applique le R.O.I. et j'ai donc introduit l'interpellation dans les deux langues.

M. le Président :

Je vous rappelle que c'est un droit et non une obligation.

Dhr. Berckmans :

Je n'ai pas dit que j'étais obligé mais que j'ai appliqué le R.O.I.

M. le Président :

Merci.

Meneer Berckmans, er zijn al 42 seconden voorbij, maar ik ga het terug op nul zetten.

M. Berckmans :

Ok, dank u, maar ik zal binnen de voorziene tijd gedaan hebben.

De krant *La Capitale* publiceerde enkele weken geleden een artikel over de subsidies die werden toegekend aan FC Brussels. In het artikel staat te lezen dat de gemeente een onderzoek heeft gevoerd naar de aanwending van die subsidie. Dit onderzoek wijst uit dat er geen bewijsstukken zijn voor de aanwending van de subsidies ten belope van 2 miljoen euros. Ik zou graag de volgende vraag stellen: het zijn dus subsidies van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, die sinds 2006 werden toegekend aan de voetbalclub. De gemeente heeft het mandaat gekregen om daarover onderzoek te voeren, meer bepaald naar de aanwending van de subsidies. Eerste puntje A) Was het onderzoek reeds volledig beëindigd op het moment dat het vermelde artikel werd gepubliceerd in de pers? B) Ik was zeer verbaasd, toen het artikel verscheen, dat er geen enkele reactie was van het College van Burgemeester en Schepenen. Misschien is het gepubliceerd zonder dat het Schepencollege het wilde, ik weet het niet. Kan het College op dit moment een volledige uitleg en duiding geven over de resultaten van het onderzoek, niet alleen bij de in de pers gepubliceerde cijfers, maar bij de volledige resultaten van het onderzoek. C) Kunnen de gemeenteraadsleden kennisnemen van de volledige resultaten van het onderzoek en dus het volledige dossier

consulteren? D) Welke concrete gevolgen zullen aan de resultaten van dit onderzoek worden gegeven en binnen welke termijn zal dit gebeuren?

Tweede punt van de interpellatie: tijdens een vorige interpellatie in de maand februari over de jeugdvoetbalschool van Molenbeek VZW, had ik verwezen naar een interview met de heer Ahmed El Khannouss, de schepen van sport, dat eerder ook was gepubliceerd in de krant *La Capitale*, dus wanneer er een keuze moet gemaakt worden tussen de jeugdvoetbalscholen een club die de Machtens gebruikt, in die zin dat deze club ook haar stamnummer laat gebruiken door de jeugdvoetbalschool. Ik deelde op dat moment, en ik deel vandaag nog steeds de bezorgdheid van de schepen, omdat ik ervan overtuigd ben dat de vermelde sportschool een waardevolle vrijetijdsbesteding biedt aan honderden jongeren van Molenbeek en elders.

Dus als men enerzijds rekening houdt met de resultaten van het vermelde onderzoek en anderzijds – gelet op het feit dat de jeugdvoetbalschool van Molenbeek VZW hetzelfde stamnummer gebruikt als de voetbalploeg die momenteel in de Machtens speelt met FC Brussels RWDM – herhaal ik vandaag mijn vraag: zijn er nog steeds voldoende waarborgen in het algemeen voor het voortbestaan van de jeugdvoetbalschool, en in het bijzonder voor de verdere toekomstige werkingen van inzonderheid gedurende het volgende voetbalseizoen dat binnenkort van start gaat?

Ik dank u.

M. le Président :

Dank u, Mijnheer Berckmans. Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je suis intervenu lors d'un précédent Conseil communal et au niveau du FDF nous sommes également intervenus à la COCOF et au Parlement bruxellois pour que la situation s'éclaircisse. Et en complément de l'intervention de Monsieur Berckmans, j'ai appris lors d'une interpellation au Parlement bruxellois qu'il y avait déjà une première réunion entre les représentants de la Commune et ceux de la Région. Je suppose que c'était le Comité de pilotage qui s'était réuni. A ce propos, le Ministre Vanhengel a déclaré, en réponse à une interpellation, que des questions, suite à une première analyse, restaient pendantes, notamment au sujet du montant important de deux millions d'euros qui concernerait les infrastructures molenbeekoises du stade Edmond Machtens. Par rapport à ça, il indique qu'une nouvelle réunion du Comité de pilotage serait prévue, réunion à laquelle, non pas les membres du Conseil communal, (en lisant cela, je me suis dit: « *c'est bien, on sera conviés!* »), mais les membres du Collège qui, je pense, seront conviés. J'aurais voulu donc savoir si, d'une part, cette réunion avait eu lieu. Quel en est alors le résultat, quelles en sont les conclusions? D'autre part, - car c'est une chose qui tient à cœur ici tous les membres du Conseil, - nous avons l'Ecole de jeunes, une école de qualité, qui doit vivre, avoir une vitrine via le club de deuxième division appelé à évoluer en première division et qui pourra donc assurer la meilleure publicité possible pour Molenbeek, pour le sport. Et je suis inquiet, au cas où les montants ne seraient pas justifiés, quant aux conséquences sur le propriétaire du club. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Vossaert. Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président. Avant d'essayer de répondre à l'ensemble des questions des interpellants, je tiens à dire un mot. Vous m'en excuserez, Monsieur le Président, mais j'ose espérer pour les personnes qui pratiquent le Ramadan, que ce mois qui est évidemment un mois d'abstinence alimentaire, un mois de bonté, soit aussi un mois d'abstinence de conneries pour certains, parce que j'ai entendu tout à l'heure des grossièretés qui m'ont fait rire dans un premier temps mais qui, aussi, m'ont fait bondir car je n'accepte pas et ne valide pas la mauvaise foi.

Pour en revenir à notre interpellation, je voudrais vous dire simplement, Monsieur Berckmans, que lors de votre dernière interpellation, j'avais précisé que le Collège avait été mandaté par la Région pour vérifier l'utilisation des subsides octroyés au FC Brussels depuis 2006 - pour un montant, je tiens à le rappeler, de plus de 3.250.000 euros qui concernait essentiellement de l'investissement dans les infrastructures. Une équipe composée du service des sports, du service juridique et du service des Propriétés communales a été mise sur pied au sein de la Commune. Et, comme par enchantement, nous avons reçu, de la part de Monsieur Vermeersch, une farde qui contient toute une série de documents reprenant tous les justificatifs concernant les travaux qui auraient été - vous constaterez que je parle au conditionnel - effectués pour les infrastructures du stade Machtens. A l'analyse de ceux-ci, - et je ne vais pas rentrer dans les détails -, parce que, pour anticiper ma réponse à Monsieur Vossaert, nous avons une réunion lundi prochain avec le Comité de suivi et je suppose que l'ensemble de ses membres seront présents pour arrêter une position Commune et voir ce que nous allons faire suite aux différents constats qui ont été faits. Je tiens ici à tirer la sonnette d'alarme parce qu'il y a des signaux qui tendent à démontrer que la Région, tout doucement, enverrait la responsabilité vers la Commune et plus particulièrement vers le Collège précédent et ses membres qui étaient en charge de ces matières dont l'Echevin des Sports et l'Echevin des Travaux publics. Et je souhaiterais, ici, parler en quelques mots, des constats qui ont été faits. Au vu des documents qui nous ont été remis, sachez que la situation est beaucoup plus grave que ce qu'on pouvait imaginer au début. Nous avons, par exemple, des travaux qui ont été effectués en 2007 mais qui ont été facturés en 2012. Nous avons comme ça, et c'est reconnu par écrit de la part de Monsieur Vermeersch, des montants qu'il s'est octroyés depuis 2006; il s'est octroyé pour l'équipe réserve un montant de l'ordre de 750.000 euros pour le fonctionnement de cette équipe alors que les conventions sont très claires là-dessus : ce sont des sommes qui sont destinées essentiellement aux investissements dans les infrastructures. Ce sont des explications qui n'ont ni queue ni tête - je ne vais pas rappeler l'épisode des pylônes d'éclairage. Enfin, les constats sont alarmants. Par rapport aux conclusions de ces différentes analyses, je tiens ici à dire publiquement que le travail effectué par ce groupe de personnes a été salué par le cabinet du Ministre Vanhengel, car ça été fait avec un grand professionnalisme et une grande précision. Sachez que ce n'est pas nous qui avons communiqué ce fameux article paru dans la presse. C'est pour ça que vous ne trouverez pas la position du Collège dans la presse, parce qu'il y a eu malheureusement une fuite. Mais effectivement il y a un problème qui concerne une somme qui avoisine les deux millions d'euros. Nous avons fait part au Ministre Vanhengel ainsi qu'aux membres de la Commission de suivi dont Monsieur Rudy Vervoort, Président de la Région bruxelloise des conclusions de nos différentes analyses. Nous sommes convoqués lundi prochain à une réunion pour arrêter une position. Bien sûr, je reviendrai vers vous lors du prochain Conseil communal pour vous faire part des décisions de la Région évidemment, mais surtout du Collège, par rapport aux irrégularités qui ont été constatées.

Concernant votre inquiétude par rapport à l'avenir de l'Ecole de foot, je reste évidemment sur la même position, à savoir que mon objectif est que cette école de foot qui, je le rappelle, a plus de 600 jeunes inscrits, puisse continuer à fonctionner le plus longtemps possible. Nous dépendons du matricule du FC Brussels évidemment, mais je ne suis pas

dans le secret des dieux et c'est un grand point d'interrogation quant à savoir ce qu'il adviendra du FC Brussels et ce que sera la position de la Région par rapport à ces différents constats. Il est tout à fait normal, je pense, et contrairement à ce que certains ont été diffuser dans la presse et les réseaux sociaux en affirmant qu'on a voulu tuer le football molenbeekois, moi, j'exige plus de transparence sur l'utilisation des deniers publics. Il n'est pas normal qu'on ait attribué 3.250.000 euros à un responsable de club, qu'il soit en deuxième ou en première division, sans que les pouvoirs publics n'aient pu contrôler l'utilisation de cet argent. Je suis désolé de vous le dire, j'entends ici dans ce Conseil tout le monde qui se plaint du fait qu'on n'a pas assez d'argent, pas assez de moyens pour l'enseignement et, d'un autre côté, on assiste à une gabegie, à une distribution des deniers publics sans qu'on s'en inquiète. Et à aucun moment je ne remets en cause l'utilité d'investir dans les infrastructures communales. Je suis très clair là-dessus, il faut continuer à investir mais, désolé, nous sommes ici responsables de l'utilisation des deniers publics et là je rejoins toutes les préoccupations d'un certain nombre de Conseillers qui sont exigeants par rapport à ces matières-là. Et c'est vrai que les années précédentes, nous avons géré ça avec une certaine légèreté. J'ai sous les yeux une interview de notre ancien Bourgmestre qui dit clairement qu'il n'était pas en charge des sports et des travaux publics durant cette législature qui se termine. Donc, quelque part, il dit qu'il n'était pas au courant et qu'il n'était pas en charge de ces compétences. Donc je crois - et c'est ce que j'ai entendu lors de cette réunion avec le Comité de suivi que vous avez, Monsieur Vossaert, évoquée. On nous a reprochés en tant que bons pères de familles entre guillemets de ne pas nous s'inquiéter des travaux qui étaient effectués chez nous. Ce que je partage, car le jour où vous faites venir des corps de métier chez vous pour y effectuer des travaux, il est à espérer tout de même que vous y faites attention. Vous n'allez pas leur donner la clé, les laisser faire à leur guise et les payer par la suite. C'est vrai qu'ici il n'y a pas eu de suivi sérieux durant ces années, il faut le reconnaître. Ceci dit, il ne faut pas non plus que la Région s'imagine qu'elle va se dégager avec facilité de ses responsabilités. La convention est très claire : l'instance qui est chargée du suivi de l'utilisation de ces deniers est le Comité de suivi qui était à l'époque présidé par Charles Piquet. C'est écrit noir sur blanc dans les conventions et je crois qu'il faut ramener les choses à leurs justes proportions; mais nous avons aussi, je pense, au sein du Collège de la présente législature une grande responsabilité. Merci de votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

M. Berckmans :

Ik dank de schepen voor zijn uitleg en voor zijn duidelijke standpunt. Je remercie l'Echevin pour son exposé et pour sa position claire. Als ik nu hoor dat er nog geen zekerheid is in verband met de club die op de Machtens zal zijn voor het volgende seizoen, daarbij aansluitend het feit dat de jeugdverbondschool het stamnummer van die club gebruikt, is er genoeg garantie dat de jeugdverbondschool volgend seizoen zal kunnen spelen?

J'entends que le club en question va utiliser la saison suivante le stade Machtens et compte tenu du fait que l'école de formation des jeunes de Molenbeek est tributaire du matricule de ce club qui évolue au Machtens, ma question est de savoir s'il y a assez de garanties pour que l'école de foot des jeunes continue à faire ses compétitions et continue à utiliser ce matricule l'année suivante. Merci.

M. le Président :

Dank u. Monsieur l'Echevin, vous avez la parole.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président, merci Monsieur Berckmans. La licence a été octroyée au FC Brussels. Ils vont donc pouvoir jouer. Nous sommes en train de travailler sur une convention d'occupation qui va être extrêmement draconienne en matière d'occupation des infrastructures. Je tiens ici à dire, d'emblée, qu'il n'y aura pas, comme par le passé, la liberté de jouir de l'ensemble des infrastructures, parce que, à un moment donné, il se considérait comme le propriétaire des lieux. Ce ne sera plus d'actualité. Il va occuper effectivement le terrain qu'il va utiliser pour ses matches et les entraînements ainsi que les vestiaires auxquels il a droit. Il est clair que le Collège, la Commune, a décidé de se réapproprier les lieux. Cela va se faire dans le cadre d'une convention qui est très claire sur ses droits et ses devoirs, sur ce à quoi il va devoir s'engager. Et je dirai, - à titre personnel et c'est partagé par l'ensemble du Collège -, qu'il va devoir s'y tenir. Donc, il n'est plus question qu'il ait, comme par le passé, la liberté absolue et qu'il se comporte comme le propriétaire des lieux. Nous avons ici, étant donné que la licence lui a été octroyée, la garantie que nous allons pouvoir continuer à jouer mais je ne préjuge évidemment pas de la décision de la Région quant à la suite qui va être donnée. Si j'étais le décideur, permettez-moi quand même de faire en sorte, sur base des constatations, d'informer qui de droit pour obtenir des réponses à nos questions qui, je peux vous le dire, sont nombreuses par rapport à l'utilisation des deniers publics.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin. L'incident est clos ?

M. Berckmans :

Ik heb nog een kleine vraag; je le dis en français : est-ce que l'école des jeunes peut continuer la saison prochaine ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Absolument !

M. Berckmans :

Merci.

M. le Président :

Merci. L'incident est clos. Nous passons au point suivant :

**3. Interpellation déposée par Monsieur Dirk Berckmans concernant la politique de la Commune à propos du parking sauvage à Molenbeek-Saint-Jean.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Dirk Berckmans betreffende het beleid van de Gemeente ten aanzien van sluijkparkeren, dubbel parkeren e.d.**

M. le Président :

Mijnheer Berckmans, u heeft het woord.

M. Berckmans :

Dank u Meneer de Voorzitter. Zoals schepen Gypers het me daarnet bevestigd heeft, had ik opgeschreven dat we een gemeentelijk parkeerbeleid hadden goedgekeurd, maar

mijn vraag is: een eerste punt, ik ga het een beetje inkorten, dus ik ga een beetje improviseren. Ik denk dat iedereen gezien heeft waarover het gaat. Er zijn eigenlijk twee punten wat het parkeren betreft: een eerste punt, er wordt op verschillende plaatsen geparkeerd, waar men niet mag. Er zijn verschillende foto's in de pers verschenen van iemand die blijkbaar in de buurt van een fietspad woont tussen de Nijverheidskaai en het Kanaal, waarop men ziet dat er allerlei voertuigen op dat fietspad parkeren, gaande van vrachtwagens tot personenwagens, die zelfs eventjes aangesproken worden door de politie en die dan blijven staan, tot tenslotte een kleine bestelwagen van de gemeente. Een tweede aspect is – pour la petite histoire – dat kleine voetpad aan de Nijverheidskaai is al voor een groot stuk beschadigd. Er zijn niet enkel zwarte strepen op van de banden, maar je ziet goed de beschadiging van het fietspad, TV Brussel is er ook in close up komen filmen. Dat is dus één aspect: parkeren waar het niet mag.

Het tweede aspect: ik moet er geen tekening bij maken, ik heb een foto toegevoegd aan mijn interpellatie voor degenen die niet het BO heeft kunnen consulteren – de foto zat er als bijlage bij – het gaat dus om een foto op de Gentsesteenweg waar heel regelmatig wordt geparkeerd in dubbele file, dat gebeurt ook op de Ninoofsesteenweg en elders. Om het kort te maken, mijn eerste vraag is: moet er geen informatiecampagne komen om de weggebruikers erop te wijzen dat ze zouden moeten stoppen met dat systematisch fout parkeren, ook met dat vele dubbel parkeren. En tijdens die informatiecampagne, bijvoorbeeld gedurende drie maanden, zouden de mensen erop gewezen kunnen worden dat er bepaalde reglementen bestaan, en dat er na die drie maanden effectief kan worden opgetreden.

Een tweede punt: die informatiecampagne belet dat er af en toe wordt opgetreden, ook bij de vrachtwagen- of andere bestuurders, is de mond aan mondreclame soms de beste reclame.

En dan een derde puntje, maar dat is al een beetje gedateerd gezien het punt van het gewestelijk parkeerbeleidsplan, ik stel mij de vraag of het opportuun zou zijn indien we de voorbij twee punten ook hadden opgenomen in het advies van de gemeente over het gemeentelijk parkeerbeleidsplan.

Dank u.

M. le Président :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Merci Monsieur Berckmans pour votre interpellation qui comporte également des aspects qui relèvent du Conseil de Police et qu'on ne peut donc pas développer ici au Conseil communal. Je voudrais quand même préciser que la police est tout à fait active par rapport à la sécurité routière, qu'il y a de nombreuses amendes qui sont dressées quand il y a des infractions notamment par rapport au stationnement sauvage et qu'il y a des actions qui sont menées, que ce soit sur la chaussée de Gand ou dans le quartier Heyvaert. D'ailleurs, à partir du mois de septembre, il y aura une collaboration entre la police de la zone Bruxelles-Ouest et la police de la zone Midi. Dans ses priorités, il y a évidemment la sécurité routière et la question du stationnement.

Pour le reste, au niveau de la Commune, nous avons le Règlement Général de Police qui prévoit également la possibilité de pouvoir dresser des amendes administratives à l'encontre des personnes qui contreviennent aux règles de stationnement et qui entravent les

passages pour piétons ou pour vélos. Nous souhaitons justement faire en sorte que, tant les gardiens de la paix que les agents sanctionneurs, soient également plus actifs en matière de sanctions, amendes et PV qui peuvent être dressés. D'ailleurs, nous avons aujourd'hui une vingtaine de gardiens de la paix qui, après une formation, peuvent être des agents sanctionneurs. Nous avons aussi les agents de la cellule des incivilités, les stewards. Tous ces agents sont formés ou doivent parfaire leur formation pour qu'ils puissent intervenir via les amendes administratives par rapport à toutes ces incivilités et infractions au code la route qui peuvent être sanctionnées administrativement, qu'il s'agisse de stationnement gênant ou d'autres incivilités telles que la malpropreté. Des actions beaucoup plus fortes seront lancées par la Commune à l'encontre de comportements non règlementaires de conducteurs, de citoyens, d'habitants ou de personnes se trouvant sur le territoire de notre Commune.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Ik geef het woord aan Mijnheer de Schepen.

M. de Schepen Gypers :

Mijnheer Berckmans, dus het is wel zo dat we een campagne zouden kunnen lanceren voor het sanctioneren van het fout parkeren, maar ik denk eerlijk gezegd dat iedereen weet wat aan het fout parkeren verbonden is. Ik denk dat als we niet moeten gaan doen alsof ze het niet weten, ik denk dat we nu gewoon moeten sanctioneren, PV's uitdelen en, indien mogelijk, de wagens wegtrekken. We hebben hier een materie die de wegcode behelst. Dat is politieel tussenkomen, en dat is een federale materie. Zoals de Burgemeester juist gezegd heeft, wat wij wel doen, is de mensen door middel van administratieve boetes sanctioneren als ze op de stoep staan of als ze op het zebrapad staan. Maar nogmaals, ik heb het daarstraks ook gezegd, er zijn er veel die gewoon het PV betalen en het gewoon blijven doen; daarom denk ik dat er een algemene reflectie moet komen over de manier van het handelen van die mensen. Het is ook een groot probleem dat er te weinig parkeerplaatsen zijn in Molenbeek, en dat hebben we daarstraks aangehaald. Het is een situatie die niet nieuw is, maar mensen sanctioneren terwijl er geen plaatsen zijn, dat wekt natuurlijk wrevel van de bewoners. Ik denk dat dit ook een probleem is dat we zullen moeten goed uitspitten voordat we er met de grote hamer inslaan en dat we zeggen dat we iedereen gaan sanctioneren, terwijl er geen plaatsen zijn.

Een ander element daarin is dat we binnenkort gaan voorkomen met het mobiliteitsplan van Molenbeek, waar we een gans pak oplossingen of aanwijzingen voor die oplossingen naar voren gaan brengen, en dat zou een werktuig zijn om iets aan dat probleem te doen.

Bedankt.

M. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer de Schepen.

Mijnheer Berckmans, u heeft het woord.

M. Berckmans :

Wat de politiebevoegdheid betreft, begrijp ik het. Ik had aan mijn goede buur, Mijnheer Youssef gevraagd om aan de politieraad een vraag te stellen, maar het was te laat om ze in te dienen op de laatste vergadering.

Mijnheer de schepen, ik begrijp wat u zegt, zoals u daarstraks heeft gezegd met die vrachtwagens, ze trekken zich niets aan van een boete van 50 of 40 euro, maar het gaat ook over personenwagens ...

M. le Président :

S'il vous plait, un peu de respect pour celui qui parle !

M. Berckmans :

Het gaat ook over personenwagens en ik denk dat zij daar niet zo licht mee omspringen. Wat de specifieke situatie daar betreft, is het niet normaal dat er geen scheiding is tussen het fietspad en de straat. Dat er een opening is waar de vrachtwagens kunnen manoeuvreren, akkoord, maar dat het zo groot is dat de vrachtwagens er kunnen parkeren!

Dank u.

M. le Président :

Dank u Mijnheer Berckmans.

L'incident est clos. Nous passons au point suivant.